



**PRÉFET  
DE LA DRÔME**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse

Usages d'agrément quelle que soit la ressource :  
Eau potable, puits ou forage, source privée (hors récupération d'eaux pluviales)

**ALERTE RENFORCÉE niveau 3/4**

Gestes  
Éco-  
citoyens



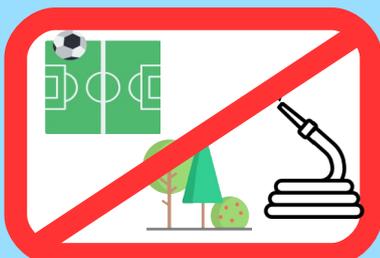
**INTERDICTION ENTRE 9h et 20h**  
des prélèvements domestiques (retrait  
pompe mobile et tout autre dispositif de pompage ou  
de rejet) et **INTERDICTION** des rejets directs  
dans les cours d'eau



**INTERDICTION** de laver les véhicules  
(hors stations professionnelles équipées de lances  
haute pression ou de recyclage de l'eau)



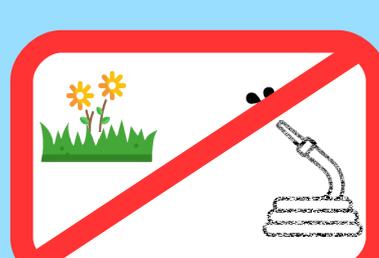
**INTERDICTION** de fonctionnement  
des fontaines publiques à circuit  
ouvert  
**INTERDICTION** de prélever dans  
ces fontaines si l'arrêt est  
techniquement impossible



**INTERDICTION ENTRE 7h et 23h**  
d'arroser les espaces verts publics,  
**INTERDICTION ENTRE 11h et 18h**  
d'arroser stades et autres espaces sportifs  
les pelouses,



**INTERDICTION ENTRE 9h et 20h**  
d'arroser les jardins potagers



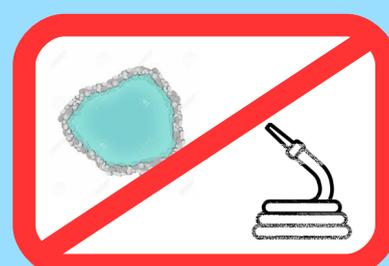
**INTERDICTION** totale  
d'arroser les pelouses et  
massifs fleuris



**INTERDICTION** de remplir et vidanger les  
piscines privées  
(hors première mise en eau après construction)  
**INTERDICTION** de remettre à niveau les  
piscines entre 18h et 9h



**INTERDICTION** de laver les voiries (hors  
impératif sanitaire ou sécuritaire) et de laver les  
toitures, terrasses, façades et autres  
surfaces imperméabilisées (hors impératif  
sanitaire ou sécuritaire et réalisé par des  
professionnels)



**INTERDICTION** de  
remplissage ou maintien du  
niveau et de la vidange des  
plans d'eau à usage personnel

Retrouvez également les mesures prises pour les usages  
professionnels sur le site internet des services de l'État en Drôme

Plus d'information sur le site de la préfecture : <https://www.drome.gouv.fr>  
Actions de l'État > Environnement, risques naturels et technologiques > Environnement > Eau et  
milieux aquatiques > Gestion de la Sécheresse

